

Aide à domicile

Une étude met en lumière des inégalités départementales en matière de disponibilité des services

Publié le 07/04/15 - 17h51 - HOSPIMEDIA

Les inégalités sociales d'accès aux services d'aide à domicile, de même que celles entre zones rurales ou urbaines apparaissent faibles en France, ce qui dénote une relative efficacité du dispositif mis en place avec l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa). Le Centre lillois d'études et de recherches en sociologie et économie (Clerse) dresse ce premier constat dans une enquête "Accès aux services d'aide à domicile : inégalités territoriales et inégalités sociales" menée à l'initiative de douze acteurs associatifs*. Il note également que la participation financière demandée aux personnes âgées est bien décroissante avec le revenu. Toutefois, les mécanismes d'exonérations fiscales tendent à remettre en cause "la dimension redistributive de l'Apa".

Passé le premier constat positif, les auteurs de l'étude apportent deux nuances. Ainsi, *"si les écarts entre groupes sociaux et entre types de zones d'habitation sont réduits, les inégalités entre départements sont au contraire assez élevées"*. La disponibilité des services d'aide varie alors considérablement. Le nombre de personnes âgées dans les départements ou encore le taux de pauvreté expliquent une partie importante des écarts constatés. Toutefois, *"une autre part demeure inexplicquée et semble au contraire provenir des politiques concrètement mises en œuvre au sein des départements"*. Selon le Clerse, les contraintes financières très lourdes qui pèsent sur ces collectivités poussent *"probablement certains conseils généraux à restreindre de fait l'accès aux services"*.

La seconde nuance apportée par le Clerse, *"s'appuie sur les tendances dynamiques qui commencent à être observées"*. Les auteurs soulignent alors que la stagnation des budgets Apa depuis plusieurs années semble nuire sensiblement à son efficacité. L'étude est basée pour partie sur des données de l'enquête "Budget des familles" de 2011. Si de 2001 à 2006 le recours aux services à domicile s'est fortement démocratisé, une légère croissance des inégalités est constatée de 2006 à 2011. *"Un blocage plus durable des budgets Apa pourrait alors renforcer cette tendance et remettre en cause une politique qui a produit de nombreux effets positifs tant en termes de création d'emplois que d'amélioration des conditions de vie des personnes âgées."*

Une étude à approfondir

Cette étude se découpe en trois parties : analyse de l'offre de services d'aide à domicile ; caractérisation des inégalités d'accès aux structures ; précisions sur les prix des services et restes à charge. Elle s'appuie à la fois sur des sources statistiques et sur une enquête spécifique menée auprès d'organismes associatifs. Devant les difficultés d'accès aux données et le faible nombre de réponses à cette dernière enquête, le Clerse précise que *"des travaux ultérieurs seront (...) nécessaires pour approfondir la question des inégalités départementales"*.

Cécile Rabeux

* Adessadomicile, ADMR, AD-PA, La Croix-rouge française, Fnaafp-CSF, Fnadepa, **Fnaqpa**, Générations mutualistes, GIHP, Una, Uccas, Uniopss

Tous droits réservés 2001/2015 — HOSPIMEDIA